



EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 196 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la politique de rémunération d'Investissement Québec (IQ) a été entérinée par le conseil des ministres le 10 mars 2021;

CONSIDÉRANT QUE ces modifications prévoient un régime d'intéressement à long terme (RITL) permettant notamment pour la direction générale une augmentation de plus 100 % de revenus pouvant atteindre 1,1 million (actuellement de 484 000 \$) et de près de 1 million de dollars pour les premières vice-présidences;

CONSIDÉRANT QUE le président d'IQ a été nommé par le gouvernement le 18 avril 2019, mais que le nouveau régime se calculant sur trois ans n'aura d'effets sur les rémunérations qu'en 2022;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement est actuellement en négociation avec les intervenants et intervenantes de première ligne que sont les 500 000 employés de l'État, dont le salaire moyen est de 55 000 \$, et qu'il leur offre une augmentation de 1,75 %;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- De modifier une nouvelle fois par décret la politique de rémunération d'Investissement Québec;
- D'arrimer les augmentations de rémunération des membres de la direction des institutions publiques à celles des employés de l'État;
- De définir un écart maximal de rémunération entre les plus bas et les plus hauts salariés rémunérés par l'État.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Vincent Marissal, député de Rosemont

10 mai 2021

Date de signature de l'extrait